MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES — Eugène A. LeBeau Rouelle à Mary Nicholas, Charles Heim à Mary Thomas, G. Joseph Murphy à Florence Krull, Harry W. Glass à Gracia A. Landon.

NAISSANCES — Mmes G. Callier, une fille ; B. L. Larmann, une fille ; J. M. Bauer, une fille ; G. A. De Marçay, une fille ; G. Locantro, un garçon ; A. Kassel, un garçon ; S. C. Oswald, un garçon ; J. Patron, un garçon.

DÉCÈS — Mme Catherine Hueschen, 57 ans, 814 Clouet ; W. Fournos, — ans, Alexandrie, Lne ; D. J. Scully, 20 jours, 2118 S. Robertson ; L. Gasper, 19 jours, 1956 Perdido ; P. Bourgeois, 18 ans, 1813 ave Napoléon ; enfant du sexe féminin de Carrie Smith, 5 jours, 639 Dryades ; A. J. Guth, 4 mois, 2371 Annonciation ; Mme Thomas Chapston, 47 ans, 1903 chemin du Bayou ; A. Leissving, 79 ans, asile des Petites Sœurs des Pauvres.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Algiers Saving Bank vs Thos. J. Hughes, action en recouvrement de $206.50 sur des billets.

Wm. Carey vs Pierce Carey demande de partage.

James Duffy vs Jno. J. Keegan réclamation de $130 sur un contrat.

Successions ouvertes

Alice Lyons Caldwell, veuve Faehnle, Mme Augusta E. Oehme.

Deuxième Cour Inférieure.

Juge A. M. Auchin.

Comparution

Moses D. Lewis, outrage et port d'arme cachée

Envoyés devant la cour criminelle

Martha Johnson, larcin ; L. A. Arnuedo, attaque et blessure.

Acquitté :

F. F. Dersan, homicide.

L'AFFAIRE LYONS.

Un incident sans importance a failli obliger le juge Chrétien à renvoyer le jury, si péniblement recruté pour l'affaire Lyons.

Après s'être enquis du motif de l'effervescence qu'il avait constatée, le juge Chrétien a passé outre, trouvant qu'il n'y avait pas lieu de prendre une décision grave pour un propos mal interprété par M. Faust, un des jurés. M. Gelb, er a donné des explications qui ont prouvé au juge qu'il y avait eu, sur cet incident, beaucoup de bruit pour rien, et l'affaire a suivi son cours.

A l'ouverture de la séance M. Georges Terriberry a été rappelé comme témoin. Il a été membre du jury du coroner et a signé le procès-verbal de l'autopsie. Quelles ont été les causes de la mort ? a demandé M. Luzenberg. M. Généreux, avocat de la défense, a protesté, disant que le témoin, n'étant pas compétent, ne pouvait que répéter ce qu'il avait entendu, et M. Luzenberg, au nom de l'Etat, a répliqué que nul témoignage ne pouvait être meilleur concernant les causes de la mort, que celui d'un membre du jury du coroner. — La défense a réservé un bill d'exception.

Le juge Chrétien a autorisé le témoignage et M. Terriberry a déclaré que le jury du coroner a trouvé que la mort de M. J. W. Gurley était due à une balle qui avait perforé le foie et le cœur, et qui s'était logée dans le dos, sous la peau.

Les objections soulevées par la défense au sujet de ce témoignage ont obligé le juge à faire appeler le coroner comme témoin.

M. W. O. Ramos a été appelé. Il tient un café à l'angle des rues Gravier et Carondelet. Il a reconnu un chèque de $100 qui avait été remis à son frère. Il a été payé lundi, a-t-il dit, par la Whitney National Bank.

Rappelé, M. Terriberry s'est souvenu que le coroner lui avait demandé de conduire le jury au bureau de M. Gurley.

Nous avons trouvé un chapeau contenant un petit paquet dans lequel était une substance blanche.

Le jury m'a prié, a-t-il dit, de m'en charger et j'ai renfermé ce paquet dans mon pupitre, que j'ai fermé à clef. Je l'ai remis le lendemain matin à M. [illegible] la substance n'avait pas [illegible] appréciable.

Le Dr Eustis en a fait l'analyse : c'était du cyanure de potassium, a dit M. Luzenberg.

Le détective Roche, rappelé par l'Etat, a dit qu'ayant fouillé dans les poches de Lyons, il y a trouvé $6.00.

M. Luzemberg désirant clore les témoignages par ceux de MM. O'Connor, absent, il a été décidé que sa déposition serait prise ultérieurement, sous réserve, quelque l'Etat en fasse son interrogatoire, afin de ne pas retarder la décision attendue.

Le premier témoin cité par la défense a été M. W. H. Price, plombier, demeurant rue Zimple, à Carrollton. Ce témoin dit connaître intimement Lyons.

Vous rappelez-vous d'avoir vu l'accusé avant la mort de M. Gurley ?

— Oui, je l'ai vu le vendredi qui la précède.

Le témoin raconte que ayant rencontré Lyons qui marchait ensemble, Lyons lui a montré un rouleau de papiers, lui disant qu'il voulait s'embaucher.

— Il prétendait avoir un contrat pour construire un service d'eaux à Gulfport, et a dit qu'on lui offrait $150,000 desquels il voulait le faire bénéficier en le prenant comme aide.

Il était méconnaissable, et Price a pensé qu'il y avait en lui quelque chose d'anormal. Quant au contrat, le prix offert n'était pas exagéré, mais Lyons n'avait pris que de vagues renseignements. Se remémorant cette rencontre, le témoin croit que Lyons était plus ou moins fou au moins six mois avant la mort de M. Gurley. Il répond à certaines questions qu'il a beaucoup parlé du meurtre, mais il nie d'avoir dit de Lyons à propos de lots de terrain qui lui appartenaient qu'il avait cessé ses relations avec lui, parce qu'il agissait mesquinement et qu'il était vicieux. M. Saunders est absent, et la défense se réserve de réclamer son témoignage sur ce point.

Olivier Nobles connaît Lyons depuis 20 ans. En 1896, Lyons a été accusé d'avoir volé une épingle en diamant.

Avant qu'il fut arrêté, il était un tout autre homme et il avait une bonne réputation. Il aimait son intérieur et il travaillait étant un bon ouvrier.

Il fut déclaré innocent et réclama des dommages qu'il n'obtint pas. A partir de ce moment, il changea complètement, il devint triste, mélancolique, il n'eut plus d'ambition. Il répétait constamment qu'on avait mal agi à son égard en cour.

Il ressassait son affaire à tout propos, si bien qu'on le fuyait.

Il attribuait son échec à M. J. W. Gurley. L'avis du témoin est qu'il est fou et qu'il a commencé à l'être quelque temps avant le meurtre.

L'Etat a objecté, alléguant qu'une personne qui n'était pas experte sur cette question, ne pouvait donner des conclusions aussi arrêtées sur l'état mental de l'accusé ; mais la cour a autorisé M. Nobles à exprimé son opinion.

Dans un interrogatoire contradictoire M. Nobles a maintenu ses allégations. Il n'a jamais entendu dire ou su qu'il battait sa femme, mais qu'il eût un faux ménage avait son arrestation. Il l'a connu vivant au foyer conjugal, ayant un cheval et des chiens. Il avait contre la justice des griefs d'un genre spécial. Il prétendait que le sténographe avait mal enregistré ses réponses.

M. Nobles le connaissait comme homme d'affaires et avait eu lui une confiance suffisante, pensant même à en faire son associé pour monter un magasin de meubles.

Lyons n'avait pas paru prendre cette proposition au sérieux.

Le Dr Marion Souchon a été ensuite interrogé. Il a dit qu'il avait vu Lyons trois fois, dont une fois après qu'il s'est blessé.

Il y a trois ans l'accusé l'a consulté pour une débilité générale.

Il lui avait prescrit un tonique. Le témoin a ajouté que Lyons était un drôle d'individu et se plaignait sans démir son mal.

James Mut, un ami de l'accusé, a dit qu'il avait travaillé longtemps avec Lyons et qu'il était arrivé à la conclusion que Lyons était un maniaque. Il s'était souvent plaint du résultat de son procès, disant qu'il avait été traité injustement.

L'avocat Ambrose Smith a dit que, il y a plus de deux ans, il avait écrit à M. Gurley de se méfier de Lyons qui agissait comme un homme fou.

Après l'audition de quelques autres témoins qui ont tous affirmé que Lyons n'était pas d'esprit normal, les avocats de la défense ont présenté de nombreuses lettres reçues par M. Gurley.

Ces lettres ont été écrites par des amis qui priaient M. Gurley de se méfier de Lyons, attendu que ce dernier ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Ce matin l'interrogatoire des témoins de la défense sera clos par la déposition du Dr Lemonnier, que les avocats de Lyons ont réclamée.

Devant le juge Gill.

Oscar Prévost a été acquitté hier à la Cour criminelle, où on l'avait accusé de désertion.

Il a été prouvé que c'était sa femme qui l'avait abandonné.

Joe Loman a été envoyé à la Cour criminelle pour le meurtre moyennant sous caution de $250.

George Lay, employé de la compagnie des tramways, a été traduit à la cour du juge Gill hier pour abandon conjugal. Il s'est défendu en disant que c'était sa femme qui l'avait quitté.

L'accusé avait conservé un curedents, le juge l'a prié de le retirer de sa bouche. Le juge lui avait demandé si c'était vrai qu'il avait vendu ses meubles. — C'est un mensonge, a-t-il répondu. — Pour mépris de cour, il a été taxé de cinq jours de prison.

Edouard Litoff, accusé d'avoir violé les lois qui défendent la loterie, a été traduit devant le juge Gill, à la Cour criminelle, et taxé à $500 ou 30 jours. Il a fait appel de cette décision.

Blessure.

A. S. Murray, un employé de la compagnie de l'Illinois Central, a été blessé à la jambe gauche hier après-midi en travaillant à Harahan. Il a été envoyé à l'hôpital.

Vol.

Un voleur est entré dans l'appartement de W. E. Hayne, rue Sud Rampart, hier matin et y a fait siens des vêtements d'une valeur de $50.

VISITES DE M. LE CONSUL DE FRANCE

Aux Institutions Françaises.

M. Richard, consul général de France, désireux de donner, dès son arrivée dans notre ville, un témoignage de sollicitude aux institutions françaises de la Nouvelle-Orléans, a visité l'Asile Français et les Ecoles placées sous le patronage de nos Sociétés.

Accompagné de Mme Richard qui avait tenu à participer à ces visites, leur donnant ainsi un charme particulier, M. le Consul de France s'est rendu vers 1 heure et demie à l'asile où il a été reçu par MM. Vergnole président de la Société Française de Bienfaisance, et le Comité d'Administration de l'asile.

Après avoir visité les divers locaux, M. le consul a félicité les administrateurs de la tenue de cette bienfaisante institution et de l'œuvre qu'ils poursuivent.

M. Richard s'est ensuite rendu à l'Union Française où il a été reçu par M. Jaubert, président, et le vice-président qui lui ont fait les honneurs de l'Ecole.

M. le consul et Mme Richard ont reçu les compliments de deux jeunes charmantes élèves qui en un langage empreint du plus pur patriotisme, ont remercié M. et Mme Richard de leur bienveillante visite.

Un punch offert par la société a réuni les visiteurs et les comités de l'Asile et de l'Union Française, et l'on a bu à la prospérité des deux institutions.

Les visites se sont terminées à l'école de la Société Française du 14 Juillet où le consul a été reçu par M. Pons, président de la société et M. Fortier, président du comité de l'école.

Les jeunes garçons réunis ont acclamé le consul à son arrivée et un compliment de bienvenue a été adressé par un élève.

M. le consul Richard a vivement félicité la société du 14 juillet et les professeurs de l'école de leur zèle. Il a profité de cette occasion pour demander qu'un jour de congé fut accordé aux jeunes écoliers, leur promettant de venir souvent les encourager. Des vivats ont salué son allocution, et après une visite des locaux un punch réunissait les [illegible] hôtes.

M. le président, dans un [illegible] engagé des plus heureux, a remercié M. le Consul et Mme Richard d'avoir bien voulu donner un témoignage de sympathie à l'œuvre poursuivie par la société du 14 Juillet.

Il fait un exposé de l'historique de cette Association, et après avoir dit comment la Société du 14 juillet avait été amenée à fonder l'Ecole, il a bu au représentant de la France, à Mme Richard qu'il remerciait de la signification particulière qu'elle avait bien voulu donner par sa présence à cette heureuse visite.

M. le Consul en quelques paroles d'autant plus éloquentes qu'elles étaient simples et sincères, a vivement félicité la Société du 14 juillet qu'il a assurée de toute sa sollicitude.

Les présidents des sociétés françaises ont été ravis des visites dont ils ont été honorés, et nous croyons être leur interprète en assurant à M. le consul que ces visites porteront fruit.

Nous connaissons déjà suffisamment le nommé pour être certain que cette assurance sera pour lui la plus douce des satisfactions.

Asphyxié.

Un jeune garçon de 18 ans, venu de Waveland, Miss., avait été engagé par M. Edouard Herwig, 1013 avenue Napoléon. Il devait se charger de nettoyer la cour. Mercredi soir, il s'est retiré dans sa chambre et a soufflé le gaz. A 7 h hier matin, ne le voyant nulle part, on pénétra dans sa chambre où on le trouva mort, les émanations du gaz l'avaient asphyxié.

Adonnée à la cocaïne.

Liza Lee a comparu devant le juge Hughes pour s'être enivrée et avoir cause du désordre. Elle a déclaré avoir acheté de la cocaïne dans une pharmacie, à l'angle des rues Girod et Baronne, et de s'être injectée. Elle a été condamnée à 30 jours de prison.

Réunion Démocratique.

Une réunion démocratique a été tenue hier soir à Alexandrie. Une foule compacte emplissait la salle de l'Opéra lorsque la séance a été ouverte.

Le juge N. C. Blanchard, qui a le premier pris la parole, a fait un éloquent discours qui, à en juger par les applaudissements, a été fort apprécié.

Le juge J. R. Thornton et l'honorable Robt A. Hunter ont également parlé.

Des résolutions ratifiant la candidature du juge Blanchard au poste de gouverneur ont été adoptées.

Bureau des eaux et des égouts.

Les membres du Bureau des Egouts, MM. Johnson, Atkinson, Brittin, Janvier, Menne, McHacken, Walmsley, Daniels, Theard et Shields se sont réunis hier soir sous la présidence du maire Capdevielle.

Le surintendant a soumis un rapport important dans lequel il annonce que les travaux du drainage sont presqu'entièrement terminés.

La pompe No 1 sera mise à l'épreuve ce mois-ci, et si elle répond aux espérances, elle sera ajoutée au service immédiatement après.

Relativement au canal de l'avenue Nashville, le surintendant dit que les travaux ne se poursuivent pas avec assez de diligence, mais que l'entrepreneur a été prévenu que le temps alloué par son contrat expire le 15 du mois et que si les travaux ne sont pas terminés à cette date, le bureau emploiera les ouvriers nécessaires pour mener à bon fin l'entreprise.

Au sujet des égouts M. Earl a dit qu'il était très satisfait et que des progrès importants avaient été faits durant le mois.

L'avocat Villere a soumis un long rapport dans lequel il conseille au bureau d'établir des règlements spéciaux pour la pose des tuyaux métalliques, ce qui permettrait d'économiser une forte somme, somme qui serait perdue si l'ordonnance relative à la commission de plomberie était mise en vigueur.

Cette question importante a été référée au comité exécutif.

Après l'adoption des rapports des [illegible] la séance a été [illegible]

Testament.

Une des dernières volontés de feu Antoine Dixon Hanna, datée de Liverpool, Angleterre, a été enregistrée hier, à la Cour civile de District, pour y être validée.

Le défunt, après avoir énuméré ses résidences, lègue tous ses immeubles personnels à Arthur Cécil Blain, d'Ashville, Bromborough, Cheshire ; James Alexandre Rome, de Mercury Road, Aigburth, Liverpool ; David Anderson Bingham, Alexandria Drive, Liverpool, et Charles Stoddart, de la Nouvelle-Orléans.

Testament de M. O'Connor.

Le testament de M. J. H. O'Connor, qui fut président de la Banque Nationale d'Etat, a été enregistré hier à la cour civile de district. Il désire que toutes ses dettes soient payées dans le plus bref délai possible, et il laisse tout ce qu'il possède à sa femme, Mildred O'Connor, née Harding, la nommant exécutrice testamentaire, sans avoir de caution à fournir.

Ventes inscrites au bureau d'hypothèques.

H. C. Nissen à E. L. Winter, un terrain borné par les rues Clio, Erato, Freret et Howard, $1,400.

Thompson E. Walker à Mme M. L. Fabian, une portion de terre bornée par les rues Anthony, Bienville, Helena et Iberville, $500.

E. A. Carrère à P. Augustin, un terrain borné par les rues Orléans, Ste Anne, Johnson et Prieur, $550.

Vve Jonas Weiling à S. Pecorera, un terrain borné par les rues Liberté, Franklin, Lafayette et Poydras, $4800.

Hy Puderer à Mme Harriet York, une portion de terre bornée par les rues Laure, Constance, Tennison et Annunciation, $1100.

Imprudence.

Georges G. Joubert, mécanicien attaché à l'hôtel St-Charles, a eu deux doigts de la main gauche emportés en graissant le câble de l'élévateur. Les étudiants, après un premier pansement, l'ont gardé à l'hôpital.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée pour le repos de l'âme de Mme J. MONTREJEAN, née Marie Feno, et, en l'Eglise Mater Dolorosa (Carrollton) samedi le 14 novembre 1903, à 11 heures a.m. Les amis, connaissances et parents sont respectueusement invités à y assister.

13 nov—1f

JOHN BUNNO!

Entrepreneur de pompes funèbres

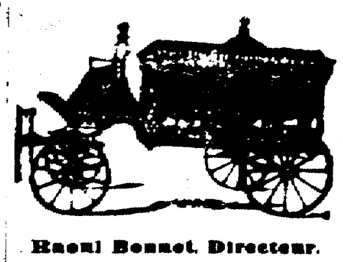

Raoul Bonnet, Directeur.

No 623 RUE STE-ANNE.

Téléphone No 1043

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,

LIMITED.

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité

Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

GUILLAUME MOTHE

GEO. J. MOTHE,

GERANT.

Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.

817 rue Toulouse,

En Face de l'Opéra Français.

TELEPHONE 4276.

Nous ferons à nos clients de la Société Française une réduction spéciale.

Salon funéraire gratuit aux clients.

30 août—1 an

TELEPHONE 2894

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

No 1308 Avenue Nord Rampart, Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AVIS SPECIAL.

RESTAURANT ANTOINE.

AVIS SPECIAL.

Les habitués de l'Opéra Français sont par le présent avis prévenus que le RESTAURANT ANTOINE rue St Louis, entre les rues Bourbon et Royale restera ouvert après l'Opéra et les personnes désirant retenir des tables sont requises de le faire d'avance.

JULES ALCIATORE

11 nov—1 sem 717 rue St Louis.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Saison 1903-1904 Direction F. Charvay.

SAMEDI 14 novembre

2me Soirée d'Abonnement. Début de la Troupe de Grand Opéra.

"LES HUGUENOTS"

Grand Opéra en 5 actes. Musique de Meyerbeer. Avec MM. GAROUTE, LAVOLLE, LUCIEN LABRIET, GAUTIER, LEROUX, LAUNAY et Mmes GUINCHAM, DU PERREY, MIKAELLY, DARTES DE MENTHE et Signorina ANTOINETTE PORRO, première Dessuse Noble Etoile (débuts). Ballets aux 2me et 3me actes.

DIMANCHE 15 novembre.

Matinée à 1 heure. CARMEN

Le soir—"LE CHALET" et "LE PRE MERE MARI DE FRANCE" (comédies).

Bureau de location est ouvert chaque jour de 10 à 1 heures du soir et le dimanche toute la journée au théâtre.

PRIX DES PLACES

Parquets—1 à 150	$2.00
do 151 à 300	$1.50
Loges Découvertes (mardi et jeudi)	$10.00
(Samedi)	$12.00
d'Amphithéâtre	$0.50
Fauteuils	75c et 1.00
Troisièmes	30c et 50c
Quatrièmes	15c
Dimanche Matinée Soir	25c., 50c., 75c. et $1.00

13 nov—2f

ST. CHARLES Orpheum

Vaudeville Moderne.

Lytton Gerald Co. Armento Trio.
Charles Ernest. Almont & Dumont
Original Rio Brothers. McIntyre & Primrose
Les Frères Rossi. Les Ascots.
Scènes Animées.

LE SOIR—10, 25 et 50c.

MATINÉES—10 et 25c

10 nov—5f

CRESCENT Ce Soir et toute la semaine

Matinées Mardi, Jeudi et Samedi à 2.

GEORGE SIDNEY

Dans la seconde et toute nouvelle édition

BUSY IZZY.

45.....PERSONNES.....15

Grand Chœur de Beauté.

20..... Nombreux Musicaux.....10

La semaine prochaine—THE SMART SET

10 nov—5f

TULANE LE SOIR

Une semaine. Matinée Samedi seulement.

A. DA REHAN et OTIS SKINNER

Dans la fameuse production "Daly" de Wm. Shakespeare.

THE TAMING OF THE SHREW

Lundi, Mercredi, Vendredi soirs et Matinée Samedi.

THE MERCHANT OF VENICE

Mardi, Jeudi et Samedi soirs.

La semaine prochaine—SILVER SLIPPER

10 nov—5f

GRAND. Toute cette Semaine.

Matinées Lundi, Vendredi et Samedi à 2 p. m.

Baldwin-Melville Stock Co.,

Présentant le Mélodrame Emouvant,

'NOBODY'S CLAIM'

Dimanche Matinée, 15 Novembre—"THE SPORTING DUCHESS." 10 nov—5f

2—Excursions par Jour—2

—SUR LE—

Nouveau vapeur d'Excursion

J. S.

Quittant l'après-midi à 2 heures p. m. retour à 5.30 heures p. m.

Quittant le soir à 8 heures p. m., retour à 11.20 p. m.

Prix seulement 50c Bal Orchestre.

Le vapeur quittant la rue du Canal en descendant le fleuve jusqu'à la Pinsonnière Bottom, de là à Southport et retour. Pas de jeu on de "Slot Machines" ne sont permis faisant de cette excursion une récréation des plus comme il faut. Savoy—

PETITES ANNONCES.

DEMANDE—Chambre et pension dans famille française privée, pour un monsieur seul. Donner les prix. Jackson, aux soins de l'Abeille. 13 nov—1f

ON demande—Une bonne cuisinière et une femme d'expérience pour le ménage. S'adresser Hôtel de la Louisiane, rue Iberville, près Royale. 10 nov—

DEMANDE à acheter—Le plus haut prix payé comptant pour vieilles pommes, vieux meubles et antiques de toutes descriptions. Adresser carte postale à ISAAC LEVY, 1304 rue Canal. Téléphonez 2051. Nous viendrons vous voir. 23 oct—3 mois

FAITS DIVERS

Bon voyage et au revoir

Après une station de 20 jours, qui nous a paru bien courte, le Lafarina nous a quittés, nous enlevant d'aimables hôtes que nous eussions souhaité conserver plus longtemps.

A 7 heures hier matin, le Lafarina a levé l'ancre et tournant sa proue vers le golfe, il a pris la route de Saint-Domingue.

Comité de la Bourse au Coton.

Le président de la Bourse au Coton a nommé les membres du Comité qui devront aller au devant de S. Excellence le Gouverneur Heard et l'avertir de la résolution adoptée mercredi concernant le chatoyement et pour le prévenir de la nécessité qu'il y a d'agir rapidement.

MM. S. P. Walmsley, président, Normand Eustis, Maurice Stern, H. R. Labouisse et John M. Parker forment ce comité.

Hotel Royal Muskoka

Ce nouvel hôtel moderne, ultra-moderne a été ouvert aux hôtes en 1903. Il est situé au centre de la plus belle région de résidence d'été en Amérique, connue comme les Lacs Muskoka, à laquelle on parvient aisément des principaux points du Canada et des Etats-Unis. L'hôtel, parfaitement installé offre tout le confort et toutes les commodités voulues, une attention spéciale ayant été accordée à la ventilation et aux conditions sanitaires. Ses vastes appartements, auxquels sont attachées de belles chambres à bain, conviennent spécialement aux grandes et aux petites familles. La cuisine et le service ne peuvent pas être surpassés. Ouvert aux hôtes le 15 juin. Pour plus d'informations descriptives et détails de tout genre, écrire à R. McC. Smith, 124 Ave Woodward, Detroit, Mich.

de Paris.

"Dans cette ville, elle s'est installée à l'hôtel des Pampas, une maison de quatrième ordre.

"Durant la journée, tandis que le petit garçon dormait, celle que j'appellerai dorénavant Mlle Dorival est sortie, et a été acheter dans un magasin de confections, un costume pour elle, ainsi qu'un vêtement de rechange pour l'enfant.

"Elle n'est plus ressortie ensuite, sauf le surlendemain pour gagner la "Saintonge" en partance à destination de New York.

"Le livre de bord du navire, porte Mlle Dorival sous le nom maîtresse Smith voyageant avec son fils Harry Smith.

"J'ai suivi la piste de la fausse maîtresse Smith à New York, grâce au concours d'un "détective" américain, M. Clifton, à qui j'ai promis, pour rémunérer ses services, une partie de la prime que vous avez bien voulu m'offrir à moi-même après réussite..

"Cette fois, Mlle Dorival est descendue dans un hôtel de la cinquième avenue, d'où elle est partie après un séjour d'une semaine pour se rendre à Chicago à-t-elle dit ; mais en réalité elle est allée dans le centre des Etats-Unis, où elle s'est successivement arrêtée en plusieurs villes, se faisant appeler tantôt maîtresse Howard, tantôt maîtresse Smith, qui est un nom aussi répandu en Amérique, que le sont en France ceux de Durand ou de Martin.

"Je n'ai pu encore la rejoindre mais je ne désespère pas, au contraire, d'y arriver sous peu....

"Peut-être vaudrait-il mieux, madame, avant de faire part de mes démarches à M. Beauquesne, attendre le moment, que j'espère prochain, où je pourrai lui annoncer en toute assurance, que j'ai mis la main sur son enfant....

"Enfin, vous agirez sur ce point, madame, comme vous le jugerez convenable....

"A bientôt j'espère, madame, des nouvelles tout à fait bonnes.

"Je vous prie de vouloir bien agréer, en attendant, l'hommage de mon bien respectueux dévouement."

La signature était un paraphe tout à fait illisible.

M. Mazerolles, après deux mois passés de vaines enquêtes, dut s'avouer, non sans un violent dépit, qu'il devait classer l'affaire à laquelle il s'était attelé, car il devenait de moins en moins probable que l'assassin de Mme Beauquesne fût jamais découvert.

Quant à Marie-Rose, il ne savait rien non plus, car Mme de Carrouges se garda bien de confier à son frère les notes envoyées par Rochette.

Elle était résolue plus que jamais à ne se fier qu'à elle-même.

Le capitaine Beauquesne de Champdeuil avait rejoint son régiment après deux mois de congé.

Maintenant il commençait à se résigner.

Certes, jamais il ne pourrait se consoler.

Il porterait sa vie durant, le deuil des deux chères créatures qu'il avait si tragiquement perdues, mais le temps, qui remet toutes choses à leur véritable place, le temps peu à peu cicatriserait ses blessures....Puis il avait une délicieuse bambine à chérir maintenant, et cette pauvre orpheline, vouée par sa naissance à toutes les détresses, il la ferait heureuse parmi les plus heureuses....

Il l'aimerait, il serait son père, car ses petits doigts frêles, en s'accrochant à son épaule, avaient retenu le capitaine au bord du gouffre où il avait eu, si longtemps, l'affreuse tentation de se laisser choir....

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE

Morte et vivante

I

Nous sommes en Amérique à Cincinnati quelques semaines plus tard.

Depuis vingt-quatre heures Clément Rochette habite cette ville.

Il est descendu à l'International hotel, et nous le trouvons, ce matin-là, occupé à interroger le personnel de l'établissement, car le passage récent d'une femme répondant au signalement de Mlle Dorival lui a été rapporté.

Hélas ! oui, elle est venue en ce lieu cette jeune femme, lui répond on, mais pour en repartir presque tout de suite à destination d'une autre ville : Saint-Louis....

Vite, il faut quitter Cincinnati, et s'en aller à Saint Louis, sinon la fugitive ne l'attendra point certes....et fière de cette ville la veille de l'arrivée du notaire, ainsi qu'elle semble en avoir contracté l'habitude.

On eût dit, en effet, qu'une fée bienfaisante protégeait la mystérieuse personne, car elle trouvait toujours les moyens d'échapper à point nommé, à celui qui, si opiniâtrément, la poursuivait.

Il en arriva pour Rochette à Saint Louis de même qu'à Cincinnati et autres endroits.

La jeune femme, il en acquit la certitude désolante, avait paru dans cette ville, toutefois elle en était repartie presque immédiatement et avait gagné un bourg distant de trente kilomètres environ, situé sur la rivière Owake qui est un affluent du Missouri.

Ce bourg porte le nom de Flint.

Presque découragé par toutes ces déceptions successives Rochette partit néanmoins pour Flint.

Là, ce fut bien une autre affaire.

L'insaisissable voyageuse, de même que l'enfant, s'évanouissait en fumée.

Le notaire eut beau parcourir toutes les auberges du village, il n'y restait vestige ni de l'un ni de l'autre.

Il chercha vainement plusieurs jours, et cette fois son découragement ne connut plus de bornes.

L'ami de Catherine dut s'avouer amèrement que tout ce qu'il tenterait désormais serait inutile puisqu'il avait perdu la trace de Marie Rose Dorival.

Elle avait été sous une que lui son persécuteur en serait pour ses frais et une profonde humiliation.

Lui qui se croyait si malin.... lui qui aurait, prétendait-il, rendu des points aux plus fameux agents de police français et étrangers !

Eh bien, une simple femme le "roulait" ni plus, ni moins et il devait se déclarer vaincu....

Lorsqu'il fut obligé de faire cette constatation douloureuse, Rochette passa un mauvais quart d'heure.

Il pestait, tempêtait, tandis que, dans la chambre de l'hôtel où il était descendu, le notaire achevait sa toilette du matin, et il envoyait au diable de tout cœur, Mme de Carrouges ainsi que Mlle Dorival.

—Sacré mille millions de tonnerres, jurait-il, j'ai été joliment sot, oui, le jour où j'ai écouté Catherine....

Elle me fait faire du propre.

Avec un mirage de billet de banque, elle m'a décidé à parcourir le monde vainement....et ce que j'aurai gagné dans cette entreprise se résumera en pas mal de balles éparpillées à tous les vents....

Qui me rendra compte de cet argent perdu ?

Ce n'est pas moi ex maîtresse qui ne possède nulle fortune.... ce n'est pas "à fortiori" le capitaine qui ne voudra rien savoir puisque je ne lui ramènerai pas son rejeton....

Ce sera encore moins le "mal élevé" anglais qui détient l'héritage de Marie Rose.

De cet héritage, Catherine n'aura point un centime.

Parbleu ! si la fille de Mme de Carrouges se décidait à rentrer en France....elle "galperait", et ensuite elle pourrait tourner de l'œil vingt quatre heures plus tard....juste le temps pour elle de faire un testament en faveur de sa chère maman.

Mais hélas ! nous n'en sommes pas là....et ce beau gâteau d'un million que je voyais miroiter devant mes yeux, je n'en aurai pas ma part....

Le million retournera à la famille de lord Maxwell, des richards qui n'ont certainement pas besoin de cela, et moi.... je me brosserai....

Soudain le notaire se calma, il nous posément sa cravate, puis avec un haussement d'épaules :

—Au fait, dit-il, j'ai tort de me plaindre, car, après tout, si je suis ici aujourd'hui bien tranquille, c'est à Catherine que je le dois....

Cette "excellente Catherine" c'est une femme pleine de ressources, tout de même....

Sans elle à cette heure, je croupirais sur la paille humide d'un cachot....

A continuer

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANNEES, du SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MERES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR, GUERIT les COLIQUES VENTEUSES et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Avez soin de demander "Mrs Winslow's Soothing Syrup" et de ne prendre aucun autre.

Vingt-cinq Cents la Bouteille